

BRASLES INFOS

LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 4 FÉVRIER 2020 —Supplément du n°64

Conseil Municipal du mardi 21 janvier 2020

Par convocations individuelles adressées le 13 janvier 2020 aux conseillers municipaux, le conseil municipal de BRASLES est invité à se réunir en séance ordinaire, le 21 janvier 2020 à 20 heures, Salle Condorcet, sous la présidence de Madame Michèle FUSELIER.

Les présents : Franck BARANZINI, Blandine BARANZINI-GOUHENANT, Christelle BRAYET-COLAS, Julie CONTOZ, Jean-Luc DAVID, Alain FOSSET, Jérôme LAPOINTE, Marie-Rose MERCIER, Patrice MEVEL, Armelle MUNIER, Maryse ROMANE et Robert STANISLAWSKI

Les absents : Lydie BRULÉ-VANNIMMEN et Éric GRISOLET
Julie CONTOZ est désignée secrétaire de séance.

Sollicitation du Conseil Départemental au titre du dispositif « Aisne Partenariat Voirie » 2020 – Divers travaux de voirie

Le Conseil Municipal sollicite un subventionnement, pour ses divers travaux de voirie, au titre du dispositif APV 2020. Celui-ci permettra d'accompagner financièrement la commune de Brasles pour la réalisation de son programme qui comprend la rue des Blanchards, la rue de la Briqueuterie et l'avenue de Château-Thierry pour un montant de 86.383,25 € HT.

Sollicitation du Conseil Départemental au titre du dispositif « Aisne Partenariat Investissement » pour le financement de l'achat d'un véhicule

Considérant la nouvelle politique d'accompagnement des territoires, dénommée « Aisne Partenariat Investissement » visant à soutenir des projets d'intérêt communal, et sachant que la Conseil Départemental a attribué à la commune de Brasles le bénéfice d'un taux de subventionnement de 20 % ;

Le Conseil Municipal sollicite ce dispositif pour le financement de l'achat d'un véhicule pour les services techniques pour un montant de 23.222,60 € HT.

Demande de subvention au titre de la DETR 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite de la part de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – année 2020, à hauteur de 30 % du montant HT des dépenses qui s'élève à 23.222,60 €, pour l'achat d'un véhicule pour les services techniques.

Recrutement de personnel vacataire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création d'un poste de vacataire afin d'assurer le service périscolaire et le service de restauration.

Création d'un budget annexe « action sociale »

A compter du 1^{er} janvier 2020, la population légale de Brasles étant de 1.565 habitants, la commune de Brasles est tenue d'ouvrir un budget pour l'action sociale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création au 1^{er} janvier 2020 d'un budget annexe et sera dénommé « budget annexe à l'action sociale ».

Don d'une œuvre à la commune de Brasles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le don de Monsieur Hubert BOURGEOIS et d'intégrer au patrimoine communal le tableau de Monsieur Pierre-Elie GARDETTE en marqueterie d'ardoise et de métal intitulé « le Héron » d'après l'œuvre de Jean de la Fontaine réalisée à l'occasion du tricentenaire de la mort du célèbre fabuliste né à Château-Thierry.

Vente d'une parcelle communale aux consorts BUCHARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la cession d'une surface de 85 m² du terrain communal cadastré AE 466 à Monsieur Gérard et Madame Arlette BUCHARD afin de désenclaver leur propriété et leur permettre un accès de la route.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h30.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi et le vendredi** : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 / **Le mercredi** : de 08h30 à 12h00 /

Le mardi et le jeudi : de 13h30 à 17h30 / **Le samedi** : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr

